

Association du Québec  
pour l'intégration sociale



# L'ÉBRUITEUR

Volume XVIII - numéro 3 - mai-juin 2012

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,  
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

## Sommaire

### LES NOUVELLES DE L'AQIS

Le nouveau conseil d'administration	2
Un mot de la nouvelle présidente de l'AQIS, madame Jacqueline Babin	2
Le Congrès 2012 – <i>En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain</i>	3
La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2013	4
Un départ à l'AQIS	4

### NOUVELLES EN BREF

Retour sur Midi <sup>2</sup>	4
Prix À part entière	6

### LES COMITÉS

Travaux sur la compensation équitable	6
Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, du GCA	6
Participation à des colloques/conférences/rencontres	7
Représentation	7

### INITIATION POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

9

### LES NOUVELLES DE L'IQDI

Journée de formation pré-congrès – 24 mai 2012	10
Colloque Recherche Défi 2012	11
Le Colloque thématique 2012	12
Congrès 2012 – AIRHM	13

### CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

13

### BABILLARD

14

# NOUVELLES DE L'AQIS

## Le nouveau conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 24 mai dernier a élu 3 nouveaux membres au conseil d'administration de l'AQIS. Il s'agit de **Lise Bergeron** et **Ginette Fréchette-Houle** de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle ainsi que **Robert Roy** de l'Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle.

COMITÉ EXÉCUTIF est formé de :

**Jacqueline Babin**, présidente, Comité des usagers du centre de réadaptation de la Gaspésie  
**Roger Duchesneau**, vice – président, Association Renaissance de la région de l'Amiante  
**Lise Beaulieu**, trésorière, Association de la déficience intellectuelle, région de Rimouski  
**Brigitte Prévosts**, secrétaire, Association de Laval pour la déficience intellectuelle  
**Lucie Villeneuve**, présidente sortante, Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay

Autres administrateur (trices)

**Guy Bérubé**, Comité des usagers, Centre du Florès dans les Laurentides  
**Catherine Fortier**, Association pour l'intégration sociale, région de Québec  
**Monique Lévesque-Lamontagne**, Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord  
**Myriam Urquizo- Grégoire**, Association de Granby pour la déficience intellectuelle  
**Annie Tremblay**, Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles.

## Un mot de la nouvelle présidente de l'AQIS, madame Jacqueline Babin

Je suis Jacqueline Babin, gaspésienne pure laine. Je vis seule, mon mari étant décédé depuis 12 ans et je demeure à Chandler. Je suis maman de deux garçons : Michel, 48 ans qui vit à Québec et qui est papa de trois beaux enfants : Nicholas, Samuel et Anne Frédérique qui font mon bonheur. Et mon Pierre, 46 ans, né avec une malformation cardiaque (tétralogie de Fallow et sténose pulmonaire). Le manque d'oxygène à son cerveau, c'est ce qui a causé sa déficience intellectuelle.

Il y a 46 ans, il n'existait pas grand-chose pour aider les parents, mais surtout les enfants. Je ne veux pas dire que les parents d'aujourd'hui qui ont des enfants différents sont plus chanceux que nous, mais ils ont plus d'outils pour les aider et surtout il y a l'AQIS qui est là pour les défendre.

Alors, pour combler les lacunes que j'ai connues, je m'implique depuis plusieurs années, à tout ce qui se rapporte à la déficience intellectuelle et physique, afin d'aider les parents qui sont dans la même situation que moi, à frapper aux bonnes portes et surtout de rencontrer les bonnes personnes.

Je siège au comité des usagers du Centre de réadaptation de la Gaspésie, au conseil d'administration de ce même centre, au comité de vigilance, code d'éthique, démarche d'agrément, sondage sur la satisfaction de la clientèle ainsi qu'au conseil d'administration de l'agence de la santé. Enfin, le dernier et non le moindre depuis le 24 mai 2012, je suis présidente du conseil d'administration de l'AQIS, où je siège depuis 5 ans. Quand on peut s'impliquer c'est incroyable les forces et les capacités que nos enfants différents nous font découvrir. J'aime le monde et je fais des rencontres formidables. Merci Pierre, grâce à toi, j'ai réussi à faire de grands pas que je croyais impossibles.

Si aujourd'hui en 2012 vous me demandiez ce que je ferais si j'avais à choisir entre l'enfant parfait que je désirais et le petit être différent que j'ai eu, et bien je vous répondrais que je ferais de nouveau confiance à la vie. Comme comparaison, un fruit moins parfait que les autres est souvent mis de côté mais pourtant il a autant de goût, il est aussi savoureux. Ce petit fruit imparfait que j'ai eu a quand même réussi une grande chose en faisant de moi une meilleure personne.



Madame Jacqueline Babin

Soyons fiers et gageons sur nos réussites !



## **XXX<sup>e</sup> Congrès annuel de l'AQIS** *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*

**Par Anik Larose**



Marie Tifo et Marie-Diane Morin

Plus de 400 personnes se sont déplacées dans la belle région de la Montérégie, à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe, afin de s'informer, mettre en commun des expériences, découvrir de nouvelles approches pour le mieux-être des personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous revenons toujours heureux et enrichis de ces trois jours où fourmillent informations, rencontres et échanges.

Sous la présidence d'honneur de la comédienne Marie Tifo qui a eu la gentillesse de venir nous adresser quelques mots très touchants, le XXX<sup>e</sup> Congrès *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*, a débuté le jeudi 24 mai par une journée pré-congrès sous le thème de *La complémentarité des expertises avec et pour les familles*. (Pour en connaître les détails, voir l'article sur ce sujet écrit par Danielle Chrétien dans ce numéro de *L'Ébrouiteur*.)

Une cinquantaine d'ateliers ont été présentés au congrès ainsi qu'une quinzaine de communications au colloque Recherche Défi. Un grand merci aux conférenciers qui ont généreusement contribué au succès de cet événement.

Lors de la conférence d'ouverture, le dynamique conférencier, Jean-François Martin, nous invitait à un voyage historique permettant de brosser un portrait de la représentation de la déficience intellectuelle à travers les âges. Depuis quand la déficience intellectuelle fait-elle partie de l'histoire de l'Homme? Comment les personnes ayant une déficience intellectuelle étaient-elles traitées au fil des époques? Une conférence très intéressante et haute en couleurs qui a interpellé de nombreux congressistes.

Lors du traditionnel vin d'honneur en fin de journée le vendredi, nous avons assisté au lancement de la seconde édition du livre *La déficience intellectuelle : Concepts de base* de Jean-François Martin aux éditions Fides.



### **Nos remerciements :**

Nous tenons à remercier nos précieux collaborateurs qui ont organisé le congrès avec nous. Merci à Mesdames Lucille Bargiel et Sylvie Leroux du Comité des usagers du CRDITED de la Montérégie-Est. Merci également aux bénévoles qui ont fait un magnifique travail lors de l'événement. Merci à Messieurs Robert Leclerc, Michel Loiseau, Jean-Luc Cousineau, René Fontaine et Madame Marie-Diane Morin. Votre présence a été très appréciée!

**Pour le Congrès 2013, nous vous donnons rendez-vous les 23, 24 et 25 mai 2013 au Château Mont-Saint-Anne dans la belle région de Québec où nous aurons le plaisir d'organiser cet événement avec l'Association pour l'intégration sociale de la région de Québec!**

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2013 aura lieu du 10 au 16 mars.

---

### Un départ à l'AQIS

---



Photographe: David Dinelle

(AL) Après plus de plus de 12 ans à l'emploi de l'AQIS à titre de préposée à l'entretien ménager, madame Lise Lefebvre nous a quitté en avril dernier afin de vivre de nouveaux défis. Nous la remercions de son bon travail ainsi que pour sa joie de vivre qu'elle faisait rayonner dans tout le bureau. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans ses futures fonctions. Merci Lise!

## NOUVELLES EN BREF

Il était une fois, **un samedi magique...**

Par Jean-François Martin

# MiDi<sup>2</sup>

*«Nous avons tous une tête pour rêver  
Et nous avons tous des mains pour réaliser ce rêve.»*

À chaque fois que je fais ma course en forêt, ma tête bouillonne d'idées et je me retrouve face contre terre! Ce que en forêt lorsque tu cours, tu dois regarder où tu mets les pieds et te concentrer, pas rêver. C'est rendu que ma femme ne veut plus me voir courir au chalet, car elle a peur de ce que je vais encore avancer comme idée folle.

L'idée de la création d'un mandala a germé dans ma tête quelque temps après avoir visionné une vidéo qu'une étudiante m'avait suggérée. On y voit une association de Belgique qui a créé un mandala lors d'une journée de célébration. Pendant ma course, je me voyais bien en train de préparer une journée semblable ici à Montréal...pourquoi pas à travers le Québec...euh! et pourquoi pas le monde tiens? C'est là où j'ai trébuché.



Photographe: P. Fernandez

Aujourd'hui, c'est réussi la journée **MiDi<sup>2</sup> - Mandala** a eu lieu et ce fut magique! Le tout s'est déroulé à travers sept régions du Québec ainsi qu'à Mont-sur-Lausanne en Suisse avec l'Association Romande Trisomie 21 - ART21 et à Mohammedia au Maroc avec l'Association de parents et amis des enfants trisomiques 21 - APAET. C'est vraiment génial de penser que nous étions tous connectés afin de vivre ce moment particulier d'inclusion.

À Montréal, nous avons sûrement accueilli plus de 150 personnes tout au long de la journée. C'est six associations de la grande région de Montréal et de l'Outaouais qui se sont données rendez-vous au Parc La Fontaine pour créer ce mandala. Avec toute la pluie qui nous tombe dessus, nous étions nerveux les jours précédents l'évènement. En plus, les prévisions météo semblaient aller du côté des averses et des orages. Peut-on revoir le tout

*por favor?* Ce que Jef demande, le bon Dieu octroie...enfin, je pense. De toute façon, un soleil généreux était au rendez-vous toute la journée. Magnifique!

Le traçage du mandala a été préparé par des professionnelles et dès 9h30, le tout pouvait débuter. Tout au long de la journée, plusieurs personnes se sont relayées afin de compléter le mandala. C'était plaisant de voir tous ces gens partager cet espace commun dans le but de se rencontrer. Le produit final, soit le mandala, était de toute beauté. Vraiment, le tout a dépassé mes attentes.





Tout au long de la journée, des artistes (jongleurs, amuseurs, échassiers et musiciens) sont venus faire la joie des plus jeunes mais également des plus vieux. Ces artistes de grand talent sont venus ajouter une belle magie à cette journée magnifique.

Merci à **Exeko** pour votre travail acharné permettant à cette journée de prendre forme. Merci également à tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main fort et à la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle pour son support financier.



Photographe: Isabelle Clément

En lisant sur les mandalas, j'ai découvert qu'on dit que celui-ci est un outil de transformation, qu'il ouvre le cœur et l'esprit, qu'il nous permet de nous reconnaître et qu'il est là pour nous amener ailleurs. J'espère que cette journée a donné l'occasion à chacun des participants de se découvrir et de découvrir l'autre pour enfin voir que nous ne sommes pas si différents. Il faut simplement tendre la main à l'autre et garder le cœur disponible pour cette rencontre.



Mandala à Mohammedia, Maroc

Une deuxième édition? Pourquoi pas. Par contre, je vais attendre ma prochaine course en forêt pour déterminer ce à quoi le tout ressemblera. Cette fois-ci, ce serait vraiment chouette si TOUTES les associations embarquaient. Imaginez l'impact...



Mandala à Mont-sur-Lausanne, Suisse

## MiDi<sup>2</sup> en image à travers le Québec



À Valleyfield



À Sept-Îles



À Saint-Georges de Beauce

## Prix À part entière

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que mesdames Jacqueline Babin, présidente et Diane Milliard ont représenté l'AQIS à la soirée hommage organisée par l'Office des personnes handicapées pour la remise bisannuelle des Prix À Part Entière. Ce fut une soirée haute en couleurs et chargée d'émotion que 17 récipiendaires représentant autant de régions ont été les lauréats de l'édition 2012. Le prix national a pour sa part été donné à monsieur André Leclerc, fondateur de l'organisme Kéroul. (détails au <http://www.ophq.gouv.qc.ca/loffice/prix-a-part-entiere/pleins-feux-sur-les-laureats-2012.html> et l'Express-O sur le sujet : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/documentation-et-publications/publications/express-o/volume-6-numero-13-19-juin-2012.html>)

# LES COMITÉS

---

## Travaux sur la compensation équitable

---

### Par Susie Navert

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a mandaté le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) pour réaliser une étude visant à identifier et évaluer les coûts supplémentaires généraux liés aux conséquences des déficiences, incapacités et situations de handicaps assumés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille.

Dans le cadre de ces travaux, le LAREPPS crée un comité de consultation ad hoc auquel participera l'AQIS. S'échelonnant sur deux ans, le mandat et l'objectif de ce comité est de « Rassembler des personnes qui connaissent le dossier de la compensation et plus particulièrement la question des coûts supplémentaires qui sont assumés par les personnes handicapées et leur famille, pour donner aux chercheurs des informations additionnelles pertinentes aux vues de leur objectif de recherche qui vise principalement à identifier les coûts supplémentaires généraux. »

Par ailleurs, faisant suite aux travaux auxquels elle a participé au sein du comité Compensation équitable de son partenaire, la Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN), l'AQIS a écrit au ministre des Finances du Québec pour l'inciter à prendre des mesures pour rendre remboursable le crédit d'impôt pour personnes handicapées car actuellement, ce crédit, qui est normalement prévu pour aider les personnes à assumer les coûts supplémentaires engendrés par leur condition, ne sert malheureusement qu'aux plus fortunés d'entre elles car il n'est pas accessible aux personnes qui ne paient pas d'impôt. Cela crée donc de grandes iniquités pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles dont le revenu est le plus bas. Nous croyons que rendre ce crédit d'impôt remboursable serait un premier pas vers une compensation des coûts plus équitable et répondrait au désir avoué du Gouvernement de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

---

## Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, du GCAS

---

(SN) La demande de l'AQIS et de la Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN) de participer au *Comité de suivi de l'implantation de l'anglais intensif* du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) nous a été refusée. Le Ministère considère que nous pouvons faire valoir notre point de vue en participant au Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, qui fait rapport au Comité de suivi.

D'ailleurs, ce Groupe de travail vient de mettre la main finale à un document donnant des pistes d'action pour faciliter l'implantation et l'apprentissage de l'anglais intensif, langue seconde pour les élèves HDAA qui sont intégrés en classe ordinaire. Nous espérons fortement que ce document soit déposé aux commissions scolaires pour la rentrée de septembre. Cela est entre les mains du Ministère.

Une section web sur l'anglais intensif est maintenant en ligne à l'adresse suivante : <https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/anglaisintensif/>

---

## Participation à des colloques/conférences/rencontres

---

### Avis sur les accommodements au collégial

(SN) Depuis une dizaine d'années, de plus en plus d'étudiants présentant un trouble d'apprentissage, un trouble de santé mentale ou un trouble du déficit de l'attention poursuivent leurs études après le secondaire. La hausse soudaine de ces clientèles dites « émergentes », entraîne des conséquences sur l'organisation des services adaptés qui avaient été conçus pour répondre aux besoins de personnes faisant face à des limitations dites « traditionnelles ».

Pour répondre à une demande croissante en lien avec l'obligation d'accommodement, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a mis sur pied la Table de travail portant sur l'accommodement des étudiants en situation de handicap, à laquelle l'AQIS a participé, pour mieux comprendre les réalités vécues et les enjeux au regard de la Charte des droits et libertés de la personne. Un travail subséquent de la Commission a donné lieu à un avis qui a été rendu public lors d'un lancement le 18 avril dernier.

Le document *L'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial* qui inclut 36 recommandations est disponible sur le Web à l'adresse [http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Documents/accommodement\\_handicap\\_collegial.pdf](http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Documents/accommodement_handicap_collegial.pdf)

### Rapport triennal 2007-2010 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics

(SN) Les organismes publics doivent tripler la représentation des personnes handicapées au sein de leurs effectifs. Voilà la conclusion du *Rapport triennal 2007-2010 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* qui a été rendu public le 7 juin par la CDPDJ.

C'est seulement en 2005 que la catégorie personnes handicapées a été ajoutée aux quatre groupes visés par la Loi, c'est-à-dire les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les Autochtones, pour que soit augmentée leur représentation au sein des effectifs des quelques 260 organismes publics, incluant les réseaux de la santé et de l'éducation, les sociétés d'État et de transport. C'est donc la première fois que le portrait de leur sous-représentation est dressé.

Ce rapport et un communiqué qui en fait la synthèse sont disponibles à l'adresse <http://www.cdpedj.qc.ca/Pages/default.aspx>

### Colloque de la SQDI en Outaouais : PRÉCISION

Dans la dernière édition de *l'Ébriteur* (mars-avril 2012), nous évoquons un « exemple de partenariat entre une commission scolaire et un organisme communautaire » qui a permis à des jeunes d'éviter le décrochage scolaire. Nous tenons à préciser que les partenaires dont il était question sont la commission scolaire Coeur-des-Vallées et l'Atelier de Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation (Atelier FSPN) de la municipalité de Saint-André-Avellin, laquelle d'ailleurs avait accueilli pour la première fois cette édition du colloque annuel de l'Outaouais dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).

---

## Représentation

---

### Calendrier scolaire écourté – Rappel à l'ordre

(SN) Nous arrivons à la fin des classes et il est possible que certaines écoles ou commissions scolaires aient tendance à écourter le calendrier scolaire des élèves de la fin du primaire, ou du secondaire, qui n'ont pas à se soumettre aux examens du ministère.

Une telle pratique n'est pas permise et les parents peuvent exiger que leur enfant reçoive des services éducatifs chacune des 180 journées prévues au calendrier scolaire. Il en est de même pour les journées de la rentrée à la fin de l'été. Sauf pour les maternelles, les écoles ne doivent pas faire des entrées progressives pour les élèves qui sont en

classe spéciales ou autres (à moins qu'un élève ait un besoin vraiment particulier et que la commission scolaire ait obtenu une dérogation de la ministre pour cet élève).

Suite à plusieurs plaintes de nos membres, nous avons fait des représentations auprès du Ministère qui nous avait répondu qu'il rappellerait ses responsabilités au réseau scolaire. La promesse a été tenue. Les directions générales des commissions scolaires ont reçu, en mars dernier, une lettre du sous-ministre adjoint leur rappelant que ces pratiques ne sont pas conformes aux encadrements légaux et réglementaires et demandant leur collaboration pour que toutes les écoles de leur territoire respectent le calendrier scolaire pour l'ensemble de leurs élèves.

Nous encourageons les parents à exiger que leur enfant soit accueilli à l'école toutes les journées prévues au calendrier scolaire et qu'il y reçoive des services éducatifs d'abord parce qu'il en a besoin, mais aussi pour contrer la tendance qui s'accroît de trouver toutes sortes de raisons pour laisser les enfants à la maison, par exemple, si l'éducatrice attitrée est malade, ou encore s'il faut repeindre le local.

Si, pour défendre vos droits, vous avez besoin de la lettre que le sous-ministre adjoint a envoyé aux commissions scolaires, appelez Susie Navert au poste 30. Elle vous en fera parvenir une copie.

### **Service de surveillance 12-21 ans**

(SN) Certains élèves âgés de 12 à 21 ans ne peuvent rester seuls à la maison en raison de leurs besoins particuliers. Leur assurer une surveillance s'avère souvent un grand défi pour leurs parents qui travaillent à l'extérieur. Au cours des dernières années, plusieurs projets pilotes de services de surveillance 12-21 ans ont vu le jour, avec succès. Toutefois, ils étaient précaires puisque, année après année, leur financement n'était pas assuré.

Lors du dernier budget provincial, des fonds récurrents ont été attribués au ministère de la Famille et des Aînés pour qu'il puisse subventionner de tels services. L'AQIS a participé, au mois de mai, à une rencontre à ce ministère pour représenter les personnes qui ont une déficience intellectuelle et leur famille. Le 20 juin dernier, la ministre de la Famille, Mme Yolande James, a annoncé la création d'un nouveau programme permanent de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.

Les services de surveillance s'adressent aux élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans qui fréquentent l'école secondaire et qui, en raison de leurs limitations fonctionnelles, ne peuvent demeurer seuls à la maison en dehors des heures de classe. Ces services s'inscrivent dans une démarche de conciliation travail-famille et visent à offrir aux parents de ces enfants des conditions favorables à l'occupation d'un emploi ou à la poursuite des études.

Les organismes sans but lucratif qui offrent des services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans en dehors des heures de classe ainsi que les établissements d'enseignement et les commissions scolaires ont jusqu'au 31 août 2012 pour déposer une demande d'aide financière au ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre de ce programme.

Rappelons que le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans a été élaboré par un comité interministériel réunissant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Office des personnes handicapées du Québec, sous la direction du ministère de la Famille et des Aînés. Pour plus de renseignements sur ce programme :

[www.mfa.gouv.qc.ca/surveillanceeleveshandicapes](http://www.mfa.gouv.qc.ca/surveillanceeleveshandicapes)



# INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard et Sylvie Dubois

Nous souhaitons toujours que les projets entrepris puissent se distinguer parmi d'autres et laisser des traces pour les générations à venir, tant par les sujets traités que par leurs pertinences. Le projet développé en étroite collaboration avec Éducaloi fait certes partie de ceux-là. On ne parlera jamais assez d'équité, de non discrimination et de la reconnaissance de la personne ayant une déficience intellectuelle comme un être de droit.

Rappelons-nous les grands axes de ce projet, en mettant à profit le bulletin rédigé récemment pour le lancement de ces nouveaux outils d'information juridique, maintenant disponibles sur le web.

Bon été !

## Développement d'outils d'information en matière de droit criminel

Un projet réalisé en collaboration avec l'Association du Québec pour l'intégration sociale



Association du Québec  
pour l'intégration sociale



Éducaloi est heureux de vous annoncer que de nouveaux outils d'information juridique liés au droit criminel sont maintenant disponibles.

En effet, les visiteurs du site Web d'Éducaloi peuvent retrouver depuis mars 2012, plus d'une dizaine de contenus expliquant différents aspects liés à l'application du droit criminel. Ces contenus sont le fruit d'une collaboration étroite entre Éducaloi et l'AQIS. Cet organisme est une association provinciale qui regroupe plus de 80 organismes locaux et dont le mandat est de promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille.

« En développant ces nouveaux contenus, nous souhaitons outiller les citoyens vivant des situations de vulnérabilité, ainsi que les familles, les proches et les intervenants communautaires et juridiques qui accompagnent les personnes ayant une déficience intellectuelle au sein du système judiciaire » souligne Me Stéphanie Roy, responsable de contenu. « En unissant notre expertise en simplification des communications juridiques et l'expérience terrain de l'AQIS auprès des publics visés, nous nous sommes assurés de développer des contenus pratiques, compréhensibles et adaptés aux besoins de la communauté. »

Présentés sous forme d'articles d'information et de capsules vidéo (*Éducaloi.tv*), les contenus sont variés et rejoignent les préoccupations de nombreux citoyens canadiens en matière de droit criminel :

### Articles :

- [Différences entre un procès civil et un procès criminel](#)
- [Le rôle des témoins](#)
- [Pouvoir témoigner : les règles et les limites](#)
- [Recevoir un ordre du juge d'aller témoigner](#)
- [Mesures légales pour faciliter le témoignage des personnes de moins de 18 ans ou ayant une déficience physique ou mentale](#)
- [Droits d'une personne lors d'une arrestation](#)
- [Droits de l'accusé pendant un procès criminel](#)

- [Aide et recours des victimes](#)
- [Droits des victimes pendant le procès](#)
- [Les lois au Canada et au Québec](#)

#### Éducaloi.TV :

- [L'obligation de témoigner dans un procès criminel.](#)
- [Différences entre un procès criminel ou pénal et un procès civil.](#)

#### Un feuillet d'information

Soucieuse de bien faire connaître les mesures légales existantes pour faciliter le témoignage de personnes ayant une déficience intellectuelle, l'AQIS a également confié à Éducaloi le mandat de concevoir un feuillet d'information sur le sujet disponible en format PDF sur le Web.

#### Accessibles à tous

Tous les outils développés dans le cadre de ce projet sont disponibles en langues française et anglaise sur les sites Web [d'Éducaloi](#), de [l'AQIS](#) et de [l'Initiative nationale d'intégration communautaire](#).

# LES NOUVELLES DE L'IQDI

Par Danielle Chrétien



## ***La complémentarité des expertises avec et pour les familles*** ***Journée de formation pré-congrès*** **24 mai 2012 – Saint-Hyacinthe**

En introduction au congrès de l'AQIS, l'IQDI a réuni près de 70 congressistes pour la journée de formation pré-congrès. Par la tenue de cette activité intitulée *La complémentarité des expertises avec et pour les familles*, l'IQDI souhaitait mettre à l'ordre du jour la réalité des familles d'aujourd'hui pour favoriser un mouvement de collaboration des dispensateurs de services avec et pour les familles. Pour l'occasion, l'animation a été confiée à messieurs André Soulières et Roger Larin, tous deux membres de l'équipe de formation de *l'Approche positive de la personne*. Mettant à contribution leur vaste expertise de l'intervention auprès des familles, leur présentation illustrait bien l'expression populaire « de la théorie à la pratique ». Aux contenus théoriques présentés s'ajoutait le partage de l'expertise des parents et de la fratrie, grâce à la collaboration de mesdames Anik Larose, Isabelle Perrin et Marie-Pier Saint-André. Bien des parents se sont reconnus dans leurs propos. La journée donnait également lieu à des discussions en sous-groupes, sur les préoccupations de l'heure à l'égard des services de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligne. Mais une seule journée, ce n'est pas suffisant pour faire le tour d'un sujet qui soulève autant de passions ... de l'avis de plusieurs participants, il faudra penser à y revenir dans un proche avenir.

---

## *XXIV<sup>e</sup> Colloque Recherche Défi*

**25 mai 2012 – Saint-Hyacinthe**

---

(DC) Intégré aux activités du Congrès annuel de l'AQIS, la 24<sup>e</sup> édition du Colloque Recherche Défi coordonnée par l'IQDI se tenait à Saint-Hyacinthe, le 25 mai dernier. Malgré des agendas déjà bien garnis, les membres du comité scientifique apportent généreusement leur soutien pour l'élaboration d'un contenu de qualité assurant le succès de cet événement annuel. Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à cette équipe présidée par Jean-Claude Kalubi : Carmen Dionne, Hubert Gascon, Bernadette Kassi, Yves Lachapelle, Delphine Odier-Guedj, Jean-Robert Poulin et Nathalie Trépanier.

Les 16 communications au programme ont permis aux congressistes de découvrir les résultats de recherches effectuées au cours de la dernière année dans les universités québécoises et dans les équipes de recherche des CRDITED. Dans un contexte où le transfert des connaissances produites par la recherche vers les milieux de pratique est au centre des préoccupations, le colloque Recherche Défi offre une belle opportunité de partage des nouveaux savoirs tant pour les chercheurs que pour ceux qui sont à la recherche d'informations, parents et intervenants.

Nous remercions tous les conférenciers qui, encore cette année, ont répondu avec empressement à notre invitation : Marie-Christine Dufresne, Germain Couture, Nathalie Poirier, Christine Florigan-Ménard, Diane Pelchat, Audrée Tremblay, Dany Lussier-Desrochers, Martin Therrien-Bélec, Diane Morin, Natasha Tremblay, Karine N. Tremblay, Marie-Pier St-André, Yves Lachapelle, Renée Proulx, Mathieu-Joël Gervais, Anabel Bouvier-Lépine, Amélie Therroux, Daphné Morin, Guillaume Ouellet, Louis Richer, Alain Côté, Julie Ruel, Camille Daudelin-Peltier, Rébecca Beaulieu-Bergeron, Francine Julien-Gauthier et Martine Boutin.

### **Dîner-échange**

Offrant une occasion d'échanges entre les congressistes et les chercheurs, le dîner-échange est une activité fort prisée du colloque. Cette année encore, dix sujets différents étaient au menu grâce à la collaboration de chercheurs généreux, qui n'hésitent pas à relever le défi de l'animation d'une table de discussion. Il y a été question de l'application *Marti*, de transfert de connaissances, d'information accessible, des attitudes de la population à l'égard de la déficience intellectuelle, de la place des « personnes d'abord » dans la recherche, du rôle des parents dans l'intégration au travail, de la fratrie et de formations pour les parents et pour les intervenants. Tous nos remerciements à Julie Ruel, Martin Therrien-Bélec, Renée Proulx, Rébecca Beaulieu-Bergeron, Marcel Blais et Mireille Tremblay, Francine Julien-Gauthier et Marie Boulanger-Lemieux, Daniel Boisvert, Marie-Pier St-André et à notre président, Jean-Claude Kalubi.

### **La conférence à renommée**

*La recherche en déficience intellectuelle : évolution des pratiques et apports réciproques.*

Depuis 2003, la Conférence à renommée, comme son nom l'indique, est l'occasion pour l'IQDI et pour la communauté scientifique d'honorer la carrière d'un ou d'une chercheuse du Québec. Exceptionnellement cette année, la conférence à Renommée se tenait en avant-midi. Elle a permis à l'IQDI et à la communauté scientifique d'honorer la carrière de Dre Diane Morin, professeure titulaire au département de psychologie à l'UQAM et titulaire de la Chaire en déficience intellectuelle et troubles du comportement.

C'est en toute simplicité et sans artifices technologiques que madame Morin nous a livré un message empreint de gratitude à l'égard de tous ceux qui ont contribué à son cheminement tant au plan personnel que professionnel, particulièrement les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont croisé sa route et leurs parents. Dès les débuts de sa carrière, madame Morin s'est intéressée au développement des capacités des intervenants à décoder les modes de communication de la personne ayant une déficience intellectuelle, en étant sensible à sa qualité de vie tant dans le choix de son environnement que dans le respect de ses goûts et intérêts. Se laissant influencer par les courants idéologiques de normalisation, de valorisation des rôles sociaux et d'autodétermination, elle privilégie l'accompagnement de la personne à une relation de contrôle et souligne l'importance des soutiens à mettre en place. Par ailleurs, elle affirme que l'évolution des pratiques dépend de notre capacité à se remettre en question, ce qui requiert une bonne dose d'humilité. C'est ainsi qu'au fil des ans, notre perception des personnes, nos attitudes à leur égard comme l'organisation des services se sont transformés favorisant une meilleure participation sociale.

En seconde partie de sa conférence, madame Morin a partagé avec l'auditoire le bonheur qu'elle éprouve dans la supervision d'étudiants au département de psychologie à l'UQAM : leur soif de savoir et leur détermination sont impressionnantes et lui permettent d'être très optimiste pour l'avenir. Reconnaisant le pouvoir du travail d'équipe, elle termine en rendant hommage à des chercheurs qui ont marqué son cheminement : elle salue les travaux d'Yves Lachapelle portant sur l'autodétermination, la rigueur des recherches exhaustives d'Yvon Labbé et la persévérance de Paul Maurice et de Georgette Goupil.

En résumé, cette conférence de Diane Morin fut un moment délicieux, teinté de reconnaissance à l'égard de toutes ces personnes qui ont été source d'inspiration tout au long de son parcours professionnel. Nos plus sincères remerciements et toutes nos félicitations à notre conférencière !

---

***Se mobiliser pour des communautés inclusives***  
***23<sup>e</sup> édition du Colloque thématique de l'IQDI***  
**9 et 10 novembre 2012 – Gatineau**

---

(DC) Le congrès de l'AQIS est déjà chose du passé et nous amorçons déjà la planification du prochain colloque thématique, qui aura lieu les 9 et 10 novembre 2012. Organisé en collaboration avec le Pavillon du Parc, il se tiendra à l'Hôtel Ramada Plaza Manoir du Casino à Gatineau.

Pour la 23<sup>e</sup> édition du colloque thématique annuel, l'IQDI s'associe au Pavillon du Parc et invite tous les gens des collectivités à partager leurs expertises axées vers les communautés inclusives. Plus précisément, cet événement a pour objectifs de :

1. Faire le point sur les concepts d'intégration sociale, de participation sociale et d'inclusion dans tous les secteurs de la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle;
2. Préciser les rôles et responsabilités des différents acteurs concernés: tous les ministères provinciaux, les ASSS, les CSSS, les CRDITED et l'OPHQ ainsi que les milieux de vie, les organismes culturels, de loisirs et du transport, les municipalités, le milieu scolaire, communautaire et du travail ...
3. Faire connaître des stratégies gagnantes qui visent à favoriser le développement de milieux inclusifs : école, loisir, sport, vie de quartier, travail, bénévolat ;
4. Conscientiser à l'importance d'une communication claire et accessible pour la conception de matériel d'information destiné aux personnes vivant des défis sur le plan de la littératie;
5. Promouvoir des outils pour soutenir les actions mises en œuvre dans les communautés et pour en évaluer les retombées sur la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle;
6. Sensibiliser les organisations responsables des services à la population ;
7. Faire la diffusion de résultats de recherches portant sur les plus récentes avancées de l'inclusion au Québec.

Le jeudi 7 juin 2012, les membres du comité scientifique se sont réunis pour la dernière fois. La sélection des 32 propositions reçues était à l'ordre du jour et un suivi auprès des conférenciers sera effectué au cours des prochaines semaines. Nous remercions sincèrement tous les membres du comité pour leur collaboration dans l'élaboration d'une programmation diversifiée, un atout majeur pour le succès de cet événement.

**Le programme du colloque ne sera disponible qu'en format électronique.** Il vous sera possible d'en prendre connaissance dès le retour des vacances, au début du mois de septembre. Dès qu'il sera prêt, une infolettre sera transmise à tous nos membres et partenaires. Surveillez votre boîte de réception ou consultez notre site Internet !



25 AU 28 AOÛT 2012  
MONT-TREMBLANT – QUÉBEC, CANADA  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (AIRHM)



POUR S'INSCRIRE :  
<http://www.airhmquebec2012.ca>

# CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt – mai-juin 2012

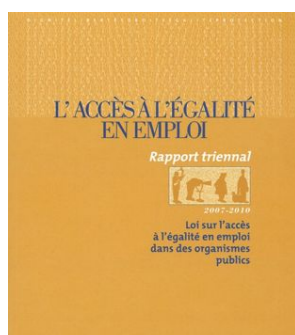
Par Johanne Frenette



1-Association du Québec pour l'intégration sociale, Éducaloi (2012). **Déficience intellectuelle : Témoigner dans un procès criminel. Cinq mesures légales pour faciliter le témoignage des personnes ayant une déficience intellectuelle.** Montréal : AQIS. Dépliant

L'AQIS a confié à Éducaloi le mandat de concevoir un feuillet d'information sur la capacité de témoigner dans un procès criminel. Ce feuillet est disponible en version anglaise et française sur notre site internet. (pdf)

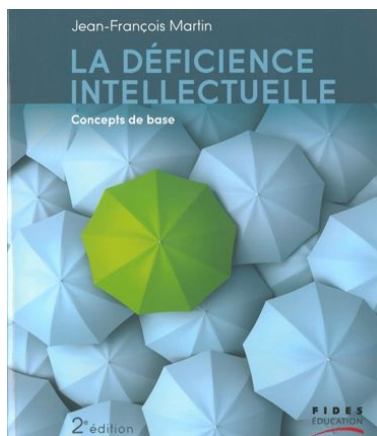
Vous pouvez également vous procurer gratuitement des copies (10 maximum) de la version française en communiquant à l'adresse suivante: [jfrenette@aqis-iqdi.qc.ca](mailto:jfrenette@aqis-iqdi.qc.ca) ou par téléphone au 514-725-7245 poste 22.



2-Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2012). **L'accès à l'égalité en emploi. Rapport triennal 2007-2010. Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.** Montréal : CDPDJ, 100 p.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a lancé ce rapport le 7 juin dernier.

Vous pouvez télécharger le rapport et le communiqué presse à l'adresse suivante : <http://www.cdpedj.qc.ca/Pages/default.aspx> ou à partir de la page d'accueil de notre site internet [www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca)



3- Martin, Jean-François (2012). **La déficience intellectuelle : Concepts de base**. Anjou (Québec) : Fides Éducation, 244 p. 2<sup>e</sup> édition.

Lancée au XXX<sup>e</sup> Congrès de l'AQIS le 25 mai dernier à Saint-Hyacinthe, cette nouvelle version mise à jour et augmentée, comporte des nouvelles parties et de nouveaux encadrés qui enrichissent le contenu du livre. Il intéressera les travailleurs sociaux, les animateurs communautaires, les professionnels de la santé et les parents, qui y retrouveront autant d'informations que de réponses à leurs questions. Il est disponible en librairie ou en prêt au centre de documentation de l'IQDI.

## BABILLARD

---

### Les Petites Franciscaines de Marie racontées

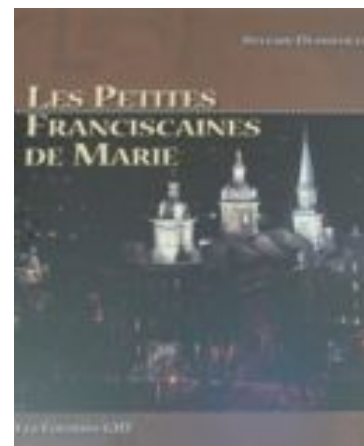
---

*Sœur Gisèle Fortier collabore étroitement à la rédaction d'un livre relatant l'histoire de sa congrégation.*

L'imposante histoire des Petites Franciscaines de Marie, dont la maison mère est à Baie-Saint-Paul, est désormais racontée dans un livre. Fruit de trois ans de travail, l'ouvrage de 395 pages écrit par le journaliste charlevoisien Sylvain Desmeules met en lumière l'engagement de cette importante congrégation religieuse, de sa fondation en 1883 à aujourd'hui.

Il y a 5 ans, sœur Françoise Duchesne, supérieure générale des Petites Franciscaines de Marie, avait donné le mandat à trois sœurs d'écrire la suite de l'histoire de la Congrégation, dont les années de fondation avaient été relatées par sœur Michèle Garceau (1955).

« Nous avons déjà été près de 700 sœurs. Des années 1950 à 1970, c'était l'efflorescence de la communauté. Je trouvais que ça ne se pouvait pas que rien ne soit dit sur ces sœurs. Ces pages de dévouement, de don, d'amour et de générosité avaient besoin d'être connues, pas pour notre gloire, mais pour démontrer l'œuvre du Seigneur. Une œuvre que nous avons été fières d'accomplir», confit sœur Françoise Duchesne. Le lancement de cet ouvrage a eu lieu le 17 juin 2012 à la chapelle de la Maison mère à Baie-Saint-Paul.



Le livre de près de 400 pages, dont le point final a été apposé en mai dernier, est le fruit d'un long processus de recherche et d'écriture pour l'auteur Sylvain Desmeules et son « comité de Petites Franciscaines » formé des sœurs Aline Clément, **Gisèle Fortier** et Marielle Lavoie, respectivement « gardiennes de la forme, du fond et de l'histoire ».

À grand renfort de photographies et de témoignages, le livre relate « de manière accessible » et neutre « l'hier et l'aujourd'hui » de cette congrégation religieuse dévouée à l'action sociale parmi laquelle se retrouve l'enseignement, les soins de santé et les services sociaux.

Édité à 1500 exemplaires, l'ouvrage est disponible à la Maison mère des PFM au coût de 50 \$.

**Extrait de l'article de Brigitte Lavoie dans *Le Charlevoisien*, 18 juin 2012**

---

## Mouvement PHAS

---

(SN) Bonne nouvelle! Le Mouvement PHAS a obtenu une subvention pour embaucher une deuxième personne, ce qui lui permettra de mener un intense travail de mobilisation sociopolitique sur l'enjeu de l'accès aux services en 2012 et 2013. Tenons-nous prêts à agir!

---

### Bureaux à louer pour organismes communautaires

---



Situés dans Rosemont au : 3958, rue Dandurand, Montréal (près de Pie IX)

Au niveau d'un sous-sol bien éclairé, une superficie de  
 - 143 pieds carrés disponible pour location dès juillet.  
 - 119 pieds carrés disponible pour location en octobre.

Électricité et chauffage inclus. D'autres services communs sont également offerts : salle de conférence, cuisinette et service de photocopies.

Pour information, contacter Claudine Gaudreault au (514) 725-7245, poste 26

**Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)**

---

### À vendre

---

Tricycle adapté de marque Tri-Vel modèle T30 bleu, frein de stationnement, ressort de contrôle de direction, cale-pied moyen. Payé 1330\$ en mai 2006, prix demandé 550\$. Très peu utilisé, à l'état neuf.



**Pour plus d'informations, communiquer avec Danielle Chrétien au 514-725-7245 poste 27.**

### Suivez-nous ...



L'AQIS est sur Facebook. Le lien est accessible sur notre site Internet [www.aqis-igdi.qc.ca](http://www.aqis-igdi.qc.ca)

**Les vacances arrivent à grand pas!  
Les bureaux de l'AQIS resteront ouverts durant la période estivale.  
Nous vous souhaitons un bel été!**



**Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.**

**Édition**

Anik Larose

**Collaborateurs**

Danielle Chrétien, Sylvie Dubois, Johanne Frenette, Jean-François Martin,  
Diane Milliard, Suzanne Pinard et Susie Navert

**POUR NOUS JOINDRE**

**Association du Québec pour l'intégration sociale**

**Institut québécois de la déficience intellectuelle**

3958, rue Dandurand, Montréal (QC) H1X 1P7

**Téléphone :**

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

**Télexcopieur :** 514 725-2796

**[www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca)**